

Cote du document: EB 2013/110/R.2/Add.1
Point de l'ordre du jour: 3
Date: 2 décembre 2013
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Document de travail sur des considérations d'ordre budgétaire liées au recrutement et à la nomination du Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Cornelis Tuinenburg
Responsable du
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2274
courriel: c.tuinenburg@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: 39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dixième session
Rome, 10-12 décembre 2013

Pour: **Approbation**

Document de travail sur des considérations d'ordre budgétaire liées au recrutement et à la nomination du Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

1. À sa quatre-vingtième session, tenue le 18 novembre 2013, le Comité de l'évaluation a examiné les modifications qu'il est proposé d'apporter aux procédures de sélection et de nomination du Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), telles qu'énoncées dans la Politique du FIDA en matière d'évaluation. Entre autres questions, et comme l'a fait observer le Directeur de la Division des ressources humaines (HRD), les dépenses encourues au titre du recrutement du Directeur d'IOE devront être financées sur le budget administratif d'IOE pour 2014. Parmi ces coûts figureront, notamment, les honoraires du cabinet spécialisé dans le recrutement de cadres de direction, dans le cas où la commission de recrutement décidait de faire appel à ce type de société.
2. Comme l'a mentionné le Responsable d'IOE, les coûts liés au recrutement du Directeur d'IOE ne sont pas pris en compte dans la proposition de budget d'IOE pour 2014. Il convient en particulier de noter que, conformément aux recommandations formulées respectivement par le Comité de l'évaluation et par le Conseil d'administration en juillet et septembre 2013, le volume du budget d'IOE proposé pour 2014 est inférieur à celui de 2013. On dispose donc d'une marge de manœuvre très limitée pour absorber ces coûts supplémentaires.
3. À la lumière de ce qui précède, le Comité de l'évaluation, à sa quatre-vingtième session, a recommandé de ne pas modifier le niveau de budget tel qu'il figure dans la proposition pour 2014 examinée par le Comité à sa soixante-dix-neuvième session (5,98 millions d'USD). Il a également recommandé à IOE de revoir la liste des activités d'évaluation prévues et de sélectionner un certain nombre d'évaluations susceptibles d'être reportées, ce afin de réaliser des économies. Le Comité a demandé qu'une proposition en ce sens lui soit présentée à sa quatre-vingt-unième session.
4. Afin d'évaluer la faisabilité de la recommandation précitée, IOE, après avoir demandé à HRD de lui faire parvenir des estimations concernant les frais de recrutement, a envisagé deux hypothèses: i) une hypothèse basse, où il n'est pas prévu de faire appel à un cabinet spécialisé dans le recrutement de cadres de direction; et ii) une hypothèse haute, avec recrutement d'un cabinet spécialisé. Avec la première hypothèse, les dépenses encourues s'élèveraient à 89 000 USD; avec la seconde, à 189 000 USD (voir tableau ci-après).

Estimation du coût du recrutement du Directeur d'IOE

(en dollars des États-Unis)

<i>Élément de dépense</i>	<i>Montant</i>
Publication d'annonces dans les médias	25 000
Frais de voyage des deux membres de la commission et des quatre candidats	60 000
Tests et dépenses connexes	4 000
Sous-total (sans le cabinet spécialisé dans le recrutement de cadres de direction)	89 000
Honoraires du cabinet spécialisé dans le recrutement de cadres de direction	100 000
Coût total (avec le cabinet spécialisé dans le recrutement de cadres de direction)	189 000

Source: HRD, novembre 2013

5. IOE a envisagé plusieurs options afin de réaliser des économies sur la base d'une modification du calendrier des évaluations prévues en 2014. Le critère retenu par IOE pour évaluer ces options avait trait à la possibilité de limiter autant que possible: i) les retards éventuels dans les processus institutionnels d'IOE

(préparation des politiques institutionnelles ou des documents stratégiques, stratégies de programme de pays, notamment); ii) la modification du programme de travail du Comité de l'évaluation pour 2014; et iii) le nombre d'évaluations touchées par les changements proposés.

6. Ainsi, IOE propose de reporter le démarrage de l'évaluation de l'impact, qui était prévu en janvier 2014. Il s'agit là de l'option privilégiée dans la mesure où elle est la plus conforme au critère précité. À titre complémentaire, IOE pourrait également reporter le démarrage de l'évaluation du programme de pays (EPP) pour la Sierra Leone.
7. Avec l'hypothèse basse, l'évaluation de l'impact et l'EPP seraient reportées de trois mois; ainsi, l'évaluation de l'impact débiterait en avril 2014 pour prendre fin en avril 2015, et l'EPP commencerait en avril 2014 pour prendre fin en juin 2015. Avec l'hypothèse haute, l'évaluation de l'impact débiterait en juillet 2014 pour prendre fin en juillet 2015, tandis que le calendrier de l'EPP resterait inchangé par rapport à l'hypothèse basse. Dans les deux cas, des économies seraient réalisées à environ 50% sur les dépenses de personnel et 50% sur les dépenses hors personnel. IOE propose de procéder par étapes, à savoir adopter tout d'abord l'hypothèse basse, et ne passer à l'hypothèse haute que si la commission de recrutement décidait de faire appel à un cabinet spécialisé.